



Fédération des Finances

***Agissons pour nos retraites,  
nos emplois, nos salaires.***

**Toutes et tous en grève  
le 10 septembre 2013 !**

*La « réforme » des retraites, présentée mardi dernier, par le gouvernement Ayraut est dans la continuité de celles de 1993, 2003, 2008 et 2010.*

**S**i certaines options ont été abandonnées, suite à la pression exercée collectivement comme, par exemple, la mise en cause du calcul de la pension sur les six derniers mois et la hausse de la CSG...

Si quelques mesures concernant la pénibilité et les injustices faites aux salariés à temps partiel ont été intégrées dans le projet...

Ce projet fait encore la part belle au capital et bien peu au travail.

**La part belle** en renonçant à remettre en cause les mesures prises par les précédents gouvernements qui ont toutes dégradé la situation des salariés et des retraités et n'ont pas résolu les questions de financement.

**La part belle** en allongeant la durée de cotisations à 43 ans en 2035 faisant payer ainsi la réforme par les salariés les plus jeunes mais aussi par les femmes qui sont les premières victimes de carrière incomplètes.

- L'allongement de la durée légale ne fait qu'aggraver l'impact de la décote pénalisante. Cela revient donc à baisser le niveau des pensions de celles et ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas partir à 65 ans.
- Étant donné que l'on commence aujourd'hui à cotiser en moyenne à 23 ans, si la plus jeune génération veut une retraite à taux plein, elle devra partir bien après 65 ans.

- Au moment du départ en retraite, un homme part aujourd'hui avec 39 annuités en moyenne, contre seulement 36 pour les femmes. De plus, pour ces dernières, le calcul de leur retraite se fait sur la base de salaires inférieurs de 27% en moyenne à ceux des hommes.

**La part belle** en épargnant les entreprises et en favorisant les politiques de bas salaires et de chômage élevé, en multipliant les exonérations sociales, en éludant le débat nécessaire sur la part des richesses produites consacrée au financement de la protection sociale.

Seules les entreprises ont obtenu une compensation de la hausse de leurs cotisations, selon des modalités à définir mais qui pourraient mettre en péril le financement de la branche Famille de la Sécurité Sociale.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois.

**Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité.**

**Les Fédérations des finances CGT, Solidaires, FO appellent les personnels à participer massivement à la journée nationale de grève et manifestations le 10 septembre 2013 pour imposer d'autres choix au gouvernement.**

le 2 septembre 2013